

« Rédiger un Projet Pédagogique pour accueillir un intervenant ou une intervenante en milieu scolaire »

Par Pascale ROPERCH (ce.cpdmusique49@ac-nantes.fr)

ÉLABORATION DU PROJET PEDAGOGIQUE NECESSITANT L'ACCUEIL D'UN IMS (INTERVENANT ou INTERVENANTE en MILIEU SCOLAIRE)

Rappel du protocole administratif :

Sous la responsabilité et l'autorisation du directeur ou de la directrice, un enseignant ou une enseignante ou bien encore une équipe d'école peut faire le choix d'avoir recours à un IMS.

Hormis la « demande d'autorisation ou d'agrément » (selon qu'il s'agit d'un IMS dumiste ou non dumiste) et la « convention partenariale », le protocole nécessite la rédaction d'un

« Projet Pédagogique EAC »



Téléchargement du document
type à partir du lien :
<https://www.pedagogie1d.ac-nantes.fr/maine-et-loire/education-artistique-et-culturelle/intervenants-exterieurs/>

Quel est l'intérêt du document ?

La conception du Projet Pédagogique va permettre d'anticiper la mise en œuvre des interventions en classe sur temps scolaire. Elle va poser les modalités de l'intervention, le cadre de l'engagement collectif, l'intention pédagogique, le contenu, les rôles de chacun et les indicateurs de l'évaluation du dispositif.

Rappel : en TPS/PS/MS où les apprentissages musicaux s'inscrivent dans le quotidien de la classe, les interventions extérieures n'apparaissant pas comme une plus-value dans le cadre des enseignements, elles doivent rester exceptionnelles.

Pour un accompagnement à la conception du projet, ne pas hésiter à solliciter un conseiller ou une conseillère pédagogique de circonscription ou Mme Roperch, conseillère pédagogique départementale en éducation musicale.

Des ressources référentielles

♪ Le référentiel métier IMS :

https://cncfmi.fr/wp-content/uploads/2021/11/referentiel_metier_musicien_intervenant_2019.pdf

♪ « La clé des chants » Savoir mener un projet avec un IMS-EM :

<https://padlet.com/pascalroperch/padlet-education-musicale-49-ojpmwjvurzf2qmy>

♪ « Intervenants extérieurs en milieu scolaire » :

<https://eduscol.education.fr/2271/intervenants-exterieurs-en-milieu-scolaire>

♪ Mener un projet d'Éducation Musicale en collaboration avec un musicien intervenant :

<https://eduscol.education.fr/document/11678/download?attachment>

♪ Vademecum pour la co-intervention EAC (DSDEN 30) :

https://applications.ac-montpellier.fr/apps/dsden30/ia30/dossiers/arts/ecolecine/ressources/fmaurin_455.pdf

♪ Grille d'évaluation d'un projet mené avec un intervenant extérieur (proposition)

<https://padlet.com/pascalroperch/padlet-education-musicale-49-ojpmwjvurzf2qmy>

ÉLABORATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE EAC

• Comment le co-construire ?

La co-intervention représente une plus-value qui enrichit et complète les apprentissages conduits en classe. Il s'agit d'un temps de partage de compétences professionnelles : **l'expertise spécifique du musicien et le savoir pédagogique du PE.**

. Les besoins et les attentes de l'enseignant ou de l'enseignante doivent être explicites et conduits par les programmes et la connaissance des élèves de la classe.

. Le savoir-faire, la passion, l'éclairage technique et la virtuosité de l'artiste permettent l'émergence du projet.

=> Ensemble se construit alors la progression des séances. Le rôle de chacun est défini. Les axes de travail en classe, entre deux interventions sont envisagés.

Un temps de concertation s'avère donc incontournable.

• Quel contenu privilégier ?

. Les modalités (lieu(x), créneaux horaires, niveaux de classe(s), matériel et équipements, rôles des acteurs).

. Les objectifs, les contenus didactiques et les actes pédagogiques.

. Les compétences fondamentales et transversales à acquérir, en lien avec le SCCC.

. L'articulation avec le projet d'école et avec les 3 piliers de l'EAC : « Fréquenter, Pratiquer, S'approprier ».

• Quelle finalité lui donner ?

La description éclairante de l'intervention musicale va permettre d'enrichir l'expérience en conduisant chaque élève vers l'appropriation de procédés et de connaissances.

L'évaluation va faire évoluer le projet : il est indispensable de l'envisager. Il faut extraire une plus-value de la collaboration et en faire le lien avec les apprentissages fondamentaux en classe. Le bilan doit aussi faire des propositions innovantes et évolutives dans la projection d'une nouvelle collaboration avec l'intervenant.

La synthèse formalisée fait l'objet d'une trace écrite dans le PEAC.

Un exemple de contenu de projet co-construit : La sonorisation d'une histoire inventée

=> Une enseignante engagée dans un partenariat avec un musicien intervenant sur 4 séances, souhaite que ses élèves de cycle 2 **inventent une histoire simple** puis qu'ils accompagnent leur lecture **d'éléments sonores**.

Il s'agit ici d'une **DÉMARCHE DE CREATION : Inventer une histoire et la sonoriser**

Objectif : **Fréquenter** un artiste musicien et faire preuve de curiosité pour accéder à ses propositions

Pratiquer en réalisant un projet collectif en développant sa créativité et sa sensibilité

S'approprier une culture commune (des repères esthétiques et émotionnels) et argumenter

Organisation de la co-intervention :

/ Séance en classe : « **Recherche d'objets** du quotidien glanés dans la classe + **Exploration/découverte des gestes pour les rendre sonores** » (gratter, secouer, caresser, taper, souffler, tourner, faire rouler...)

/ Séance avec l'IMS : « **Identification des sons produits** » (tri des sons en fonction de l'effet émotionnel et de l'imaginaire qu'ils inspirent). L'IMS retiendra plusieurs propositions d'élèves (matériaux et/ou hauteurs, etc.)

/ Séance en classe : « **Catégorisation + Argumentation** » (échanges justifiés pour se mettre d'accord sur l'écriture d'une forme de trace écrite-mémoire collective, liant les objets et les paramètres sonores).

/ Séance avec l'IMS : « **Découverte d'instruments de musique de l'IMS et Élargissement de l'inventaire** » (enrichissement de la création : objets + instruments) ;

/ Séance en classe : « **Démarche d'écriture littéraire + Choix de l'histoire retenue** » (sous forme d'un cadavre exquis et de l'inspiration collective).

/ Séance avec l'IMS : « **Lecture de l'histoire inventée** par les élèves (travail de la voix parlée) + **Introduction de la création sonore** (partage des rôles : élèves lecteurs / élèves instrumentistes. Enregistrement de la production pour une évaluation formative).

/ Séance en classe : « **Écoute de l'enregistrement + Proposition d'axes d'amélioration** (propositions argumentées).

/ Séance avec l'IMS : « **Introduction d'un motif vocal + Organisation de la structure de la production** » (passage récurrent composé par l'IMS et chanté par les élèves).

/ Prolongement : La vidéo est postée sur l'ENT, le projet est noté dans le PEAC, la trace écrite de l'histoire illustrée (vignettes séquentielles) est conservée dans le cahier de culture et une restitution est jouée devant les familles.

Une évaluation du partenariat mettra en lien les intentions de départ et la production effective.